sonnes employées en Ontario et dans la région des Prairies, bien qu'on y observe d'habitude de légères baisses entre novembre et décembre. Par rapport à l'année dernière, l'emploi dans les services communautaires, commerciaux et personnels a marqué l'augmentation de loin la plus considérable (98,000); le commerce avait augmenté de 33,000 et la finance, l'assurance et l'immeuble, de 27,000. L'emploi avait diminué de 10,000 personnes dans le secteur agricole. Sur le plan régional, la plus importante augmentation relative de l'emploi, d'une année à l'autre, a eu lieu en Colombie-Britannique (3.1%); elle a été de 2.6% en Ontario, de 1.7% au Québec et 1.2% dans la région atlantique. Dans les Prairies, l'emploi est demeuré presque au même point.

Le nombre de chômeurs (383,000) était plus élevé en décembre qu'en novembre; il y a eu une hausse de 29,000 personnes, dont près de la moitié (13,000) en Ontario. En comparaison de l'année dernière, le nombre total de chômeurs a augmenté de 10,000 au pays. Des chômeurs de décembre, 139,000 (36%) étaient en chômage depuis moins d'un mois, 39% depuis un à trois mois et 25% depuis quatre mois ou plus. Le chômage en décembre 1969 représentait 4.7% de l'effectif de la main-d'oeuvre, comme en décembre 1968, et 4.6% en décembre 1967. Le taux du chômage, corrigé des variations saisonnières, était de 4.8% en décembre 1969.

## EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

Le Gouvernement du Canada a engagé 11,365 étudiants l'été dernier, soit presque 27 pour cent de plus que l'été précédent.

Le ministère de la Main-d'oeuvre s'est efforcé d'aider les étudiants à trouver du travail et leur a ouvert plus grandes les portes des services gouvernementaux.

M. Alan J. MacEachen, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a déclaré récemment que le nombre d'emplois disponibles en 1968 avait été de 8,964; en 1969, il y en a eu 2,401 de plus.

En avril dernier, à la suite d'une directive du Cabinet suggérant aux ministères et aux organismes d'employer un plus grand nombre d'étudiants pendant l'été soit au moins 10 pour cent de plus que l'année précédente, des efforts ont été faits dans ce sens au sein des services fédéraux.

"Je suis très heureux de constater que nous avons dépassé de beaucoup nos objectifs" a dit

M. Mac Eachen.
On a déjà demandé aux ministères et aux organismes de déterminer le nombre d'étudiants qu'il pourront utiliser en 1970. M. MacEachen a de plus ajouté que son ministère continue d'encourager le secteur privé à engager plus d'étudiants en coordonnant les efforts de l'industrie privée par le truchement des Centres de main-d'oeuvre du Canada.

L'été dernier, 52 sociétés, organismes et ministères du Gouvernement fédéral ont reçu des étudiants

qui ont gagné la somme totale de \$11,129,417; 76 pour cent étaient du sexe masculin.

Les Postes ont embauché le plus grand nombre d'étudiants, soit 1,938; la Défense nationale en a reçu 1,443, les Affaires indiennes et le Nord canadien, 850, l'Énergie, les Mines et les Ressources, 886, l'Agriculture, 682, les Pêches et Forêts, 785, le Revenu national, 535, les Travaux publics, 508, les Transports, 760 et la Main-d'oeuvre et l'Immigration, 439.

M. MacEachen a ajouté que les rapports des ministères indiquent l'efficacité et la valeur positive du travail accompli par les étudiants. De ces derniers, 21.5 pour cent faisaient un travail intellectuel ou semi-intellectuel; 27 pour cent occupaient des postes de commis et 45 pour cent étaient employés à des travaux manuels.

M. MacEachen a remercié les autorités provinciales, les universités, les employés et les associations syndicales d'avoir bien voulu collaborer avec les ministères dans le cadre de leur programme d'emplois d'été pour les étudiants.

"J'aimerais enfin, a-t-il dit, souligner la campagne 'Opération placement' lancée par la Chambre de commerce du Canada dans le but de sensibiliser ses membres et le public en général, au fait que beaucoup d'étudiants auront besoin de travailler l'été prochain'.

## LE CENTRE CANADIEN DES MALADIES CONTAGIEUSES

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a fait savoir que l'ensemble des services du Laboratoire d'hygiène serait désormais connu sous la nouvelle appellation de Centre canadien des maladies contagieuses. M. Munro a souligné que ce nom serait plus conforme au rôle vital qu'assure ce laboratoire dans le domaine de la santé publique au Canada.

Ce laboratoire, créé à Ottawa en 1921, a travaillé à promouvoir de meilleurs services sanitaires dans tout le Canada, et, en vertu de la Loi des aliments et drogues, a soumis les médicaments biologiques (vaccins, etc.) à des épreuves qualitatives.

Si l'on veut de meilleurs services de laboratoire en matière de santé, en collaboration avec les ministères de santé provinciaux, des hôpitaux et des cliniques de recherche sur des maladies de toutes sortes, il est nécessaire de recourir aux travaux spécialisés de laboratoires de référence pour les services chimiques et pour les services bactériologiques. La tuberculose, les maladies vénériennes, les fièvres causées par la tique et les maladies virales relèvent de cette catégorie immédiate.

Grâce aux travaux de contrôle biologiques entrepris par ce service et aux vaccins sûrs et efficaces dont il disposait pour combattre des maladies contagieuses comme la poliomyélite, la rougeole, la dyphtérie, la coqueluche et les oreillons, le Canada a pu échapper à la distribution de vaccins mal contrôlés.